

ASSOCIATION GESTIONNAIRE
A.D.P.E.P. du RHÔNE METROPOLE DE LYON

Adresse : 109 rue du 1^{er} Mars – Parc Actimart de la Rize – 69100 Villeurbanne – Tél : 04 37 43 14 14

Déclarée le 24/03/1924 – Numéro : 3794 B – Préfecture du RHÔNE

ISM : Internat Social Mauchamp



RAPPORT ACTIVITE 2019

SOMMAIRE

| | |
|--|----------|
| RAPPORT D'ACTIVITE | 3 |
| I. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT OU DU SERVICE | 4 |
| 1. Agrément | 4 |
| 2. Principaux axes du projet | 4 |
| II. LA POPULATION ACCUEILLIE | 4 |
| 1. Origine géographique des personnes accompagnées | 5 |
| 2. Répartition des enfants par âge | 6 |
| 3. Scolarité | 7 |
| 4. Evolution de la population | 7 |
| 5. La liste d'attente..... | 7 |
| III. BILAN DE L'ACTIVITE ET ORGANISATION DU SERVICE | 8 |
| 1. La file active | 8 |
| 2. Le nombre de jours d'ouverture | 8 |
| 3. L'accompagnement par les professionnels..... | 8 |
| 4. L'organisation du service..... | 9 |
| 5. La démarche qualité | 11 |
| IV. LES PARTENAIRES | 12 |
| 1. Les familles | 12 |
| 2. Les partenariats et les conventions..... | 13 |
| V. MOUVEMENT DU PERSONNEL | 16 |
| 1. Arrivées / départs..... | 16 |
| 2. Ajustement de poste..... | 16 |
| VI. PLAN DE FORMATION ET D'EVALUATION..... | 17 |
| VII. SYNTHESE / CONCLUSION / PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2020..... | 17 |

RAPPORT D'ACTIVITE

ANALYSE DE L'ACTIVITE – EVOLUTION DE LA STRUCTURE

I. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT OU DU SERVICE

1. Agrément

L'internat est habilité par l'Aide Sociale à l'Enfance du département du Rhône depuis le 27 juillet 2017 par l'arrêté n°ARCG-ASE-2017-0031. L'ISM entre dans le champ préventif de la protection de l'enfance en complément d'une mesure en milieu ouvert (AEA ou AEMO). L'internat social peut aussi être perçu comme une alternative au placement en évitant la dégradation des situations familiales. La capacité d'accueil est de 35 places, 10 sont financées par le Département du Rhône et 25 par la Métropole de Lyon.

2. Principaux axes du projet

L'internat doit proposer un cadre de vie et de travail stable à des enfants qui connaissent des difficultés familiales et/ou environnementales compromettant leurs chances de réussite.

Les objectifs institutionnels renvoient autant aux problématiques scolaires qu'aux difficultés sociales et/ou familiales.

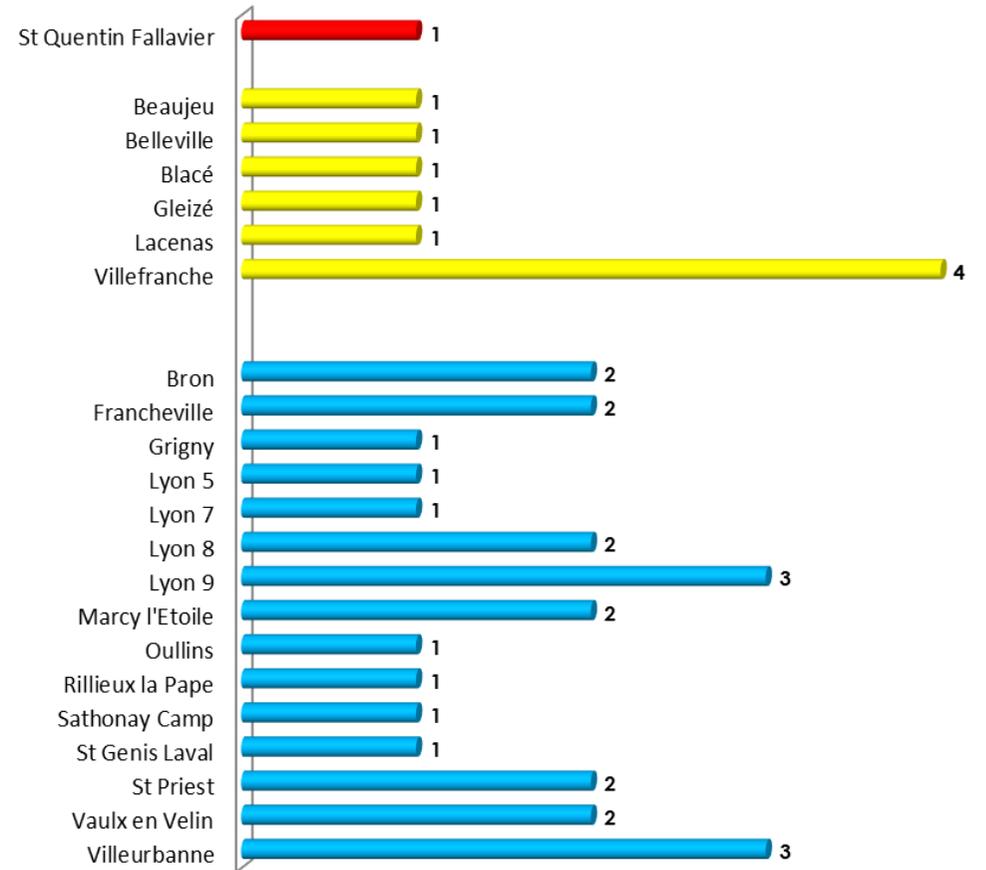
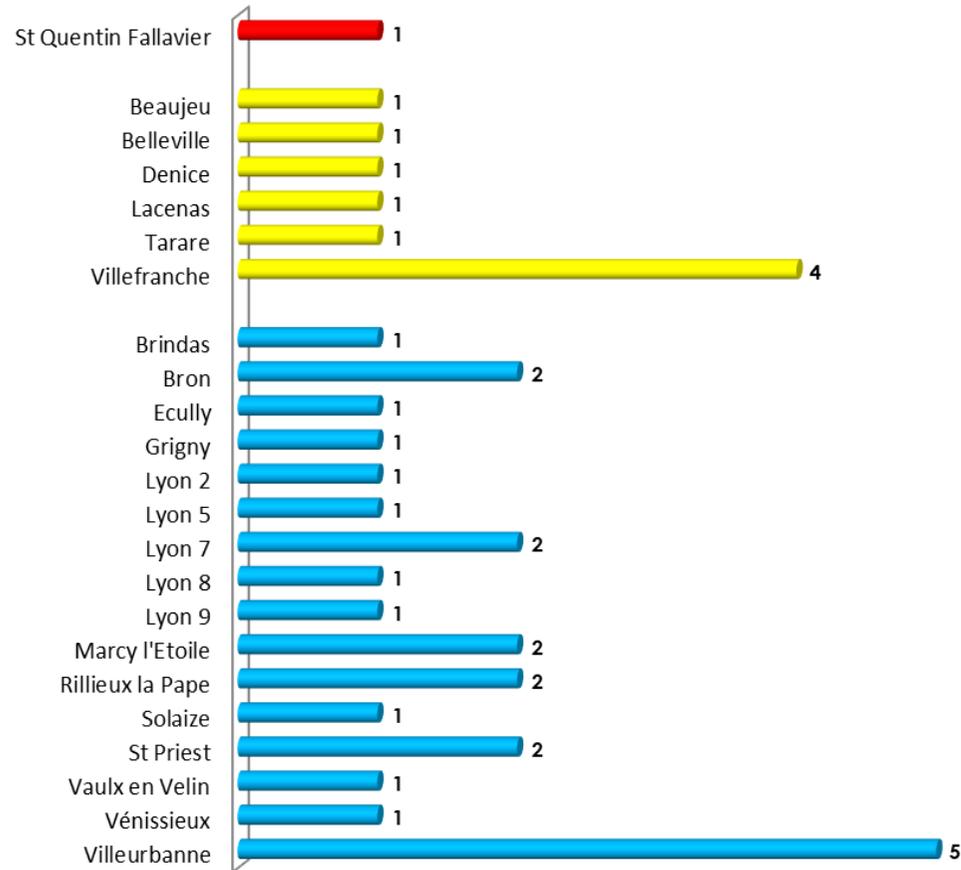
Ils supposent donc des pratiques, un fonctionnement et un encadrement éducatif visant, dans le même mouvement, à l'amélioration de la scolarité et à une prise en charge de difficultés plus globales (relationnelles, familiales, ...) incluant un soutien à la parentalité.

II. LA POPULATION ACCUEILLIE

L'internat Maugham fonctionne en adoptant le rythme de l'année scolaire.

Les enfants sont accueillis de septembre de l'année N à juillet de l'année N+1. Nous avons fait le choix pour le rapport d'activité 2019 de vous présenter et de mettre en parallèle l'activité à la date du 31 décembre 2019.

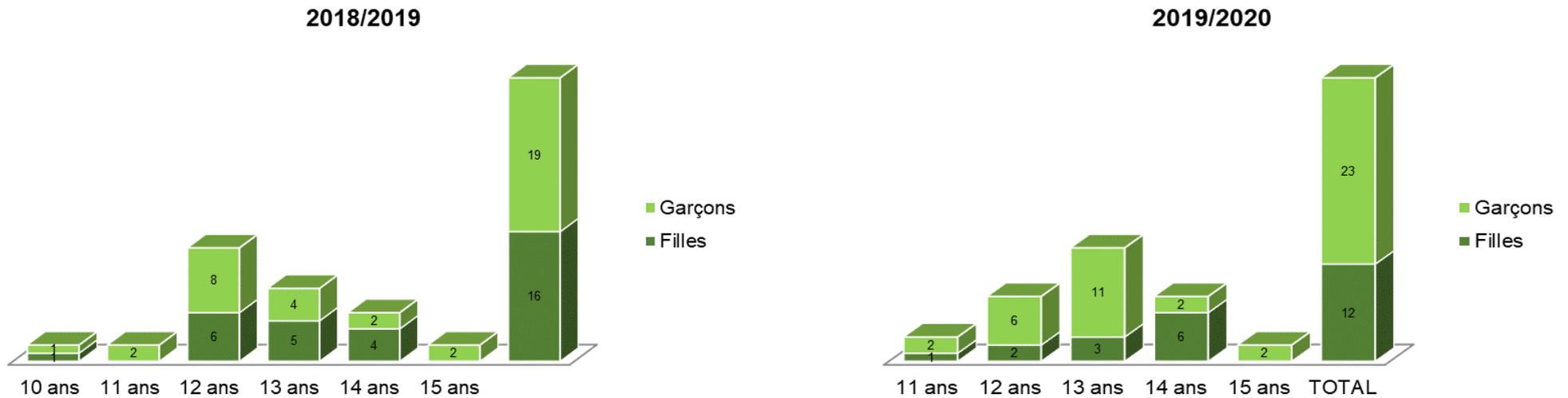
1. Origine géographique des personnes accompagnées



■ AUTRE DEPARTEMENT
■ RHONE
■ METROPOLE

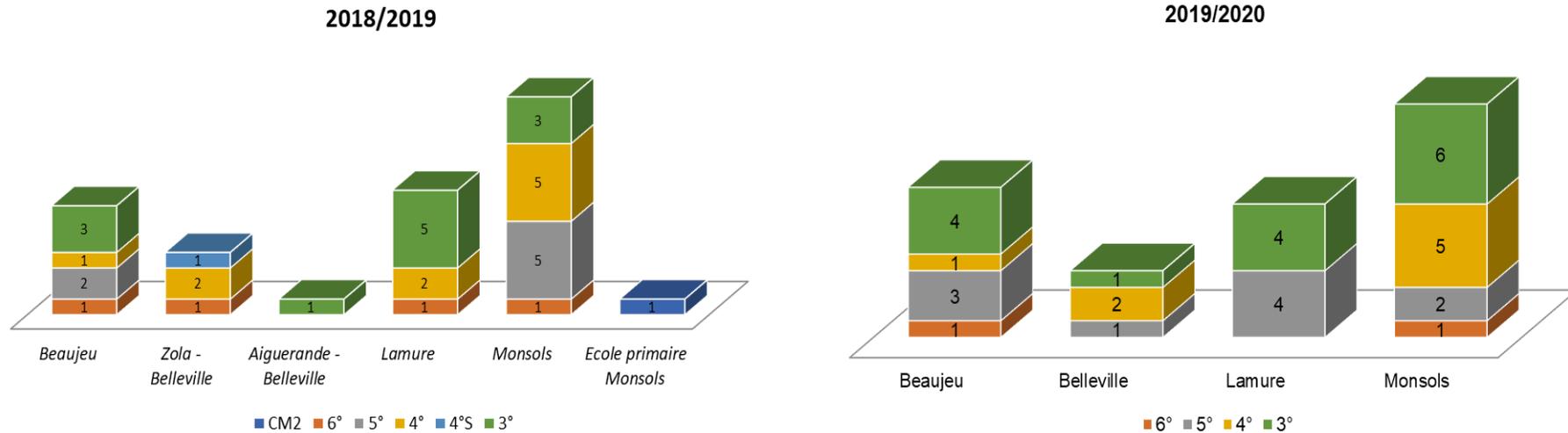
► L'origine géographique des jeunes reste sensiblement la même que l'année dernière.

2. Répartition des enfants par âge



- Concernant l'âge des enfants accueillis, nous regrettons une fois de plus le peu de demandes concernant des préadolescents entrant en 6^{ème} (10 ou 11 ans). L'accueil des plus jeunes permet aussi un équilibre dans la verticalité des unités de vie.

3. Scolarité



L'entrée en collège permet d'emblée de travailler l'organisation, la priorisation des devoirs. Les jeunes acquièrent plus facilement des habitudes et automatismes à cet âge quant au travail scolaire. Cet accompagnement s'avère plus délicat pour des niveaux 4èmes et 3èmes. Le « gros contingent » de 3èmes a aussi nécessité un accompagnement supplémentaire pour la recherche de stage, le suivi des rapports de stages, etc...

4. Evolution de la population

Sur la rentrée scolaire 2019/2020, nous avons accueilli davantage d'enfants en grande difficulté psychologique. Nous avons d'ailleurs plus de suivis pédopsychiatriques ou psychologiques déjà en cours à l'inscription par rapport à l'an passé (6 jeunes).

Par ailleurs, le nombre d'enfants accueillis ayant des notifications AVS ou AESH est en hausse (1/5^{ème} des enfants accueillis), tout comme les cas de problèmes de deys (1/4 des enfants de l'ISM, diagnostiqués ou pressentis).

5. La liste d'attente

Nous avons ajourné 5 demandes pour des jeunes de la métropole. En revanche nous n'avons plus de liste d'attente en ce qui concerne les enfants du Rhône (2 désistements suite à des décisions prises par les familles).

III. BILAN DE L'ACTIVITE ET ORGANISATION DU SERVICE

1. La file active

Sur l'année 2019, nous avons eu 4 départs (exclusion collège, exclusion internat, etc...), et 1 admission en cours d'année.

Nous restons tributaires des décisions de l'éducation nationale. Même si les admissions en cours d'année restent délicates, elles permettent tout de même à certains jeunes et à leur famille de « désamorcer » des situations conflictuelles ou d'éviter des périodes de déscolarisation en diminuant de fait l'absentéisme.

2. Le nombre de jours d'ouverture

| Mois | JANVIER | FÉVRIER | MARS | AVRIL | MAI | JUIN | JUILLET | AOÛT | SEPTEMBRE | OCTOBRE | NOVEMBRE | DÉCEMBRE | TOTAL |
|----------------|---------|---------|------|-------|-----|------|---------|------|-----------|---------|----------|----------|-------|
| Nbr de jours | 19 | 11 | 20 | 12 | 19 | 19 | 5 | 0 | 21 | 14 | 19 | 15 | 174 |
| Nbr de jeunes | 35 | 35 | 35 | 35 | 35 | 35 | 35 | 0 | 35 | 35 | 35 | 35 | |
| TOTAL Journées | 665 | 385 | 700 | 420 | 665 | 665 | 175 | 0 | 735 | 490 | 665 | 525 | 6090 |

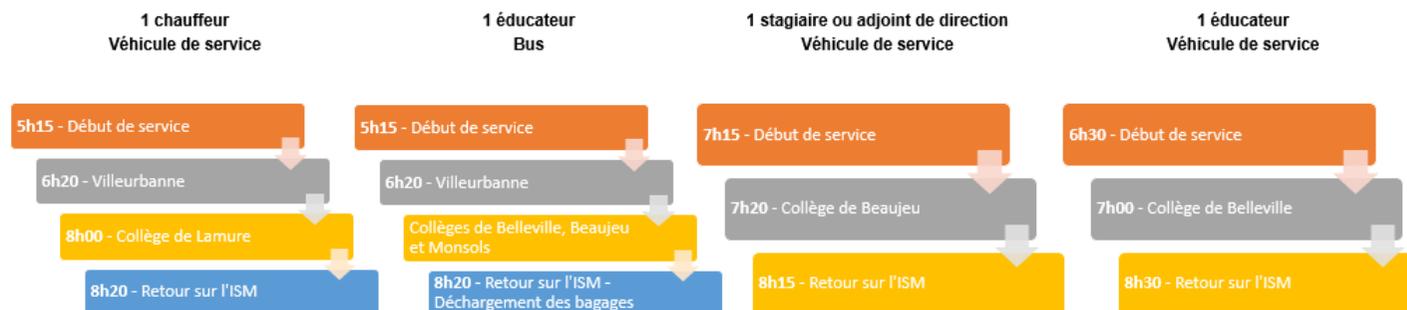
3. L'accompagnement par les professionnels

Le temps de présence des jeunes étant limité sur la structure, les éducateurs ont dû l'optimiser. Le matin, les jeunes étaient présents sur l'ISM entre l'horaire de lever (de 6h30 à 6h45) et le départ pour le collège, le soir entre le retour collège (16h50 pour les premiers et 17h45 pour les derniers), et le mercredi après-midi à partir de 12h45. Les temps d'accompagnement sur les transports et navettes ont eu aussi un aspect chronophage (5h15 le lundi pour un éducateur et la conductrice et fin de service le vendredi à 20h pour deux éducateurs et la conductrice) et impacte le taux d'encadrement sur le reste de la semaine. Pour l'équipe éducative, l'essentiel du travail a consisté à de la gestion de groupe sur le quotidien. Les temps d'accompagnement en individuel sont donc restés limités. Pour autant, les référents ont pu mener l'élaboration et la Co-construction du Projet Personnalisé. Du fait de la distance, et de l'adhésion fluctuante de certains responsables légaux, le soutien à la parentalité a pu parfois se révéler compliqué, l'organisation des rencontres demeurant compliquée, idem avec les travailleurs sociaux en charge des mesures de protection de l'enfance. Les éducateurs ont aussi été sollicités pour assurer les visites d'admissions. En outre, les éducateurs ont animé les activités du mercredi, activités choisies en fonction de leurs compétences respectives et de leurs centres d'intérêt. L'accompagnement scolaire a encore été pointé sur cette année 2019 par l'équipe éducative et l'équipe de direction comme le moment le plus sensible dans la prise en charge des enfants. Les difficultés et lacunes grandissantes des enfants dans ce domaine, le manque de compétence parfois des professionnels sur le plan pédagogique ou sur le plan purement scolaire dans certaines matières, et le faible taux d'encadrement, ont pu générer des difficultés et des tensions.

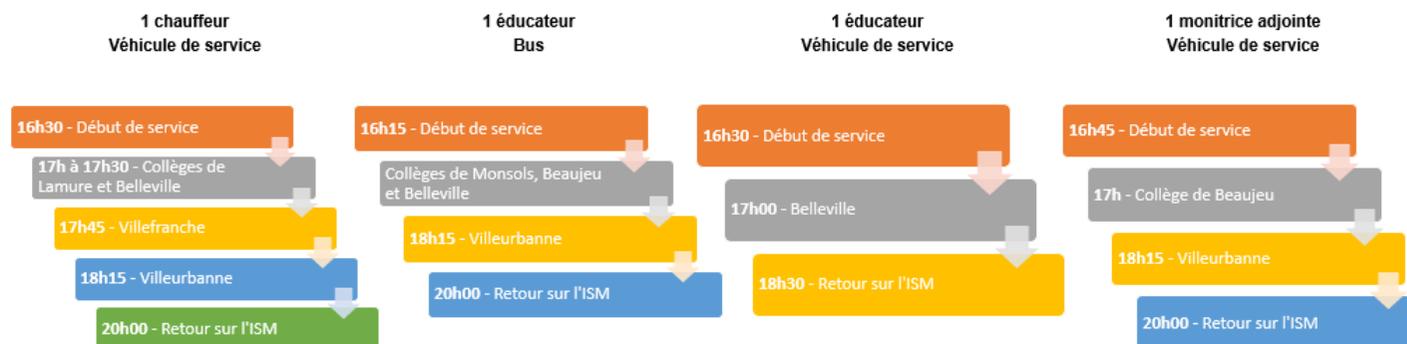
4. L'organisation du service

Afin d'accueillir les enfants du lundi matin au vendredi soir sur l'ISM, un système de navettes assez complexe a été mis en place pour : assurer des ramassages sur Villeurbanne, Villefranche sur Saône et Belleville sur Saône et, acheminer les enfants dans leurs établissements scolaires respectifs (Mongols, Beaujeu, L'amure sur Argues, Belleville). Ces navettes ont mobilisé quatre professionnels à chaque fois (une conductrice et trois éducateurs). Pour la location du grand bus (navettes du lundi matin et du vendredi soir), nous avons de nouveau fait confiance au prestataire Maisonneuve. Sur le reste de la semaine, les jeunes ont pris une navette du Syra (cars du Rhône également gérés par la société Maisonneuve) ou une navette interne (collège de Belleville).

Organisation des navettes des Lundis



Organisation des navettes des Vendredis



En journée, un éducateur reste de permanence et gère les urgences (malades), les jeunes exclus, les appels familles, la communication avec les travailleurs sociaux, collègues, certaines mesures éducatives de Travaux d'intérêt général, de réparation, restauration de l'estime de soi. Le matin, deux éducateurs sont présents pour le lever, un sur chaque étage, le soir deux éducateurs par étage sont présents pour la veillée. Deux surveillants de nuit prennent le relais. Depuis novembre 2019, les astreintes cadres ont été réparties entre le directeur du dispositif, l'adjoint de direction du SAMNA et l'adjoint de direction de l'ISM.

Chaque jeune accueilli sur la structure a eu un référent éducatif, garant du Projet Personnalisé (PP). Nous avons de nouveau fonctionné dans une « Co-construction » du PP, l'enfant ayant lui-même renseigné la grille d'évaluation des besoins qui a été confrontée avec celle remplie par l'équipe éducative. Cette méthode a permis de responsabiliser le mineur, de confronter les points de vue et d'échanger. Les 35 jeunes accueillis ont eu un PP formalisé sous la forme d'un tableau final précisant les différentes actions à mener. Ce PP est partagé avec les responsables légaux lors des rencontres formalisées.

Le partenariat avec les travailleurs sociaux en charge des mesures éducatives (AEA et AEMO) a été maintenu avec les mêmes exigences (une rencontre par trimestre). Nous avons, pour plus de facilité, augmenté les rendez-vous de proximité en nous déplaçant souvent dans les locaux des MDR ou MDM, de la sauvegarde ou de l'UDAF ou encore sur notre internat de Lyon pour certaines situations de jeunes en provenance de la métropole.

Il en est de même pour les rencontres avec les familles (cf. IV 1).

Sur l'ISM, les règles de vie collective ont été formalisées dans un livret d'accueil destiné aux jeunes, intégrant le règlement de fonctionnement. Outre le projet d'établissement existant, les salariés de l'ISM ont pu s'appuyer pour leur pratique sur les protocoles de fonctionnement résumés dans un livret. Ce « guide » a permis de donner du sens aux actions et une certaine cohérence dans les réponses données aux enfants.

Sur 2019, nous avons été confrontés à davantage de difficultés concernant le soutien à la scolarité. Les jeunes arrivent en effet sur l'ISM avec de plus en plus de carences et n'ont souvent que très peu d'autonomie. Cette réalité rend difficile l'efficacité d'un accompagnement pour les devoirs car limité par le temps (1h chaque soir) et par les moyens humains (1 éducateur en moyenne pour 7 jeunes et seulement deux bénévoles mais très précieuses). Dans ces conditions l'aide n'est que très peu individualisée. Sur 2019, nous avons pourtant repensé les salles d'accompagnement scolaire (réagencement, refonte des différents groupes) pour plus de proximité et d'efficacité.

Sur les temps de soirées, l'équipe éducative a proposé ponctuellement des activités en petits groupes (jeux de société, billard, tennis de table, air hockey, babyfoot, etc...) quand les unités de vie étaient « posées » et quand l'effectif le permettait (renfort des stagiaires ES, ME ou AES). Un des objectifs dans l'organisation de ces temps du quotidien est resté de créer du lien entre les jeunes, de limiter l'exposition aux écrans (nous notons à ce propos une augmentation exponentielle des addictions aux écrans et des frustrations que peuvent engendrer des sanctions autour des téléphones portables), une soirée TV par semaine a été proposée aux jeunes. Cette position éducative a encore cherché à faire découvrir aux jeunes d'autres supports pour communiquer, échanger et partager.

Sur les mercredis après-midi, le panel d'activités est resté large : randonnée, Jutai (mélange de jujitsu, pancrace, boxe, aikido), basket, football pour les sports ; médiathèque, atelier bien être (manucure, pédicure, gommage, etc...), ateliers manuels (graff, peinture, dessin), cuisine, photo/vidéo pour les autres activités. Des sorties extérieures ont été organisées avant chaque vacances scolaires (patinoires, centre nautique, bowling, etc...).

Sur la dernière semaine de l'année scolaire, les collèges n'accueillant pas les enfants tous les jours, nous avons programmé des sorties (Exalta, le Pal, sortie pêche).

Des activités plus culturelles ont aussi été proposées ponctuellement au cours de l'année (musée confluence, prison Montluc à Lyon).

Pour la première fois, nous avons mis en place des repas références, chaque éducateur a organisé un dîner au restaurant avec les jeunes dont il a la référence.

L'ISM a aussi mis en place une « demi-journée des anciens de l'internat » : regroupant les enfants ayant fréquenté la structure l'année précédente. Pour ce faire, nous avons organisé des navettes sur Belleville, Villefranche et Lyon.

L'ISM a renouvelé en 2019 son tournoi de football avec comme invités : des structures de la protection de l'enfance (Institut Saint Benoit MECS de Charolles, Internat Favre Chatière PEP69, MECS du Docteur Vert de L'amure sur Argues, SAMNA PEP69) et des clubs locaux (Ourouk, Chauffailles).

L'ISM a aussi organisé une journée portes ouvertes/mini brocante avec une affluence satisfaisante pour une première.

Le blog de l'internat créé fin 2018 a été partiellement alimenté par les usagers (photos et petits articles sur certaines activités).

L'ISM a également tenu un stand au forum des solidarités du conseil départemental. Pour cette occasion, un groupe de jeunes a géré un shooting photo afin de construire un trombinoscope de l'ensemble des enfants accueillis sur la structure. Un autre groupe a créé des affiches descriptives et un livret pour résumer l'activité de l'institution. Enfin, deux jeunes ont réalisé et monté un film de présentation de l'ISM diffusé lors du forum.

5. La démarche qualité

L'équipe des services généraux et l'équipe éducative ont œuvré pour le bien-être des enfants en maintenant un niveau de prestation de qualité.

Les agents de service ont assuré un entretien régulier des chambres et des parties communes. Elles ont aussi fait, en association avec les éducateurs, un travail de sensibilisation sur le respect des lieux de vie (incitation au rangement, participation à certaines tâches, responsabilisation des enfants) et peuvent aussi encadrer des mesures éducatives pour des jeunes exclus temporairement du collège. La transition écologique est restée un enjeu majeur pour l'ISM. Concernant les produits d'entretien, nous sommes passés à 100% sur des articles labellisés « Exocet » et nous avons continué sur 2019 la poursuite du tri sélectif (partenariat avec un ESAT pour recyclage des papiers et des films plastiques pour une revalorisation, gestion par les enfants de la récupération des flacons shampoing, gel douche sur les unités de vie). Concernant l'alimentation, sujet très important pour les enfants, sur cette année 2019, le travail « d'éducation gustative » s'est poursuivi. La cuisinière a continué la diversification et l'équilibre des aliments dans la confection sur place des repas, suivant ainsi le plan alimentaire recommandé dans les institutions. A l'initiative et sur propositions des jeunes, des repas à thèmes ont aussi été organisés (repas espagnol, maghrébin, hongrois, etc...). Pour les denrées alimentaires, sur 2019, nous avons maintenu la volonté de fonctionner avec des circuits courts (viandes du charolais, légumes et fruits chez un grossiste primeur du Rhône). Le cabinet Euro fins a été missionné pour des contrôles sanitaires.

L'ouvrier d'entretien a poursuivi le travail de sécurisation des lieux, d'embellissement des extérieurs.

Il a eu en charge le suivi de l'ensemble des maintenances réglementaires.

Il a également encadré de nombreux jeunes dans le cadre de mesures éducatives. Il a aussi été tuteur de stage pour un jeune accueilli en temps normal dans une MECS partenaire de l'ISM.

Sur 2019, de nombreux travaux ont été réalisés sur la structure : changement des huisseries, réfections des volets, réfection de la cour, changement des mitigeurs douches et lavabos, agencement et sécurisation des receveurs de douches, mise aux normes électriques. Ces chantiers ont clairement amélioré le quotidien des enfants et des salariés de l'ISM.

Au niveau associatif des démarches ont débuté concernant la gestion de la protection des données personnelles, travail qui doit s'accélérer sur 2020. Suivant une commande associative, un groupe interne de qualité de vie au travail s'est mis en place avec deux rencontres sur 2019. Ce groupe est composé d'un échantillon représentatif des salariés de l'ISM (éducatif, services généraux, direction). Le thème abordé sur 2019 a été celui de la communication, thème ô combien central dans nos pratiques. Ce travail sera complété par l'évaluation interne prévue sur le premier trimestre 2020.

IV. LES PARTENAIRES

1. Les familles

Cette année encore nous avons multiplié les rencontres familles en intra et extramuros, avec (en plus de la réunion de rentrée scolaire) 25 rencontres au total sur site et 60 rencontres à l'extérieur. Pour ces dernières, nous avons organisé des journées de rendez-vous les samedis avant les vacances de la Toussaint, de février et de Pâques à Villeurbanne (locaux de l'ITEP PEP 69). Les éducateurs reçoivent aussi les familles sur Belleville (médiathèque ou MDR) ou sur Villefranche (MDR, locaux Sauvegarde 69, ...) ou Lyon (à l'internat Favre/Chatière). Cet axe de l'accompagnement reste chronophage, mais est indispensable pour la réussite du projet des enfants. Ces temps permettent un échange constructif sur le projet personnalisé d'accompagnement de l'enfant. Les parents sont de fait sollicités et impliqués. Sur 2019, il a été encore compliqué de mobiliser des parents pour les représentants du CVS, nous avons même évoqué une délocalisation de cette instance sur Lyon pour plus de facilité, mais les jeunes n'étaient pas favorables à cette idée. Sur la fin d'année 2019, une adresse mail « délégués parents » a été créée évitant ainsi aux personnes d'utiliser leurs adresses personnelles.

Concernant le règlement des frais d'internat, de nombreuses familles ont encore eu du mal à honorer leur participation financière (rejet de prélèvement ou absence totale de règlement). Certains dossiers ont été présentés en CAS (Commission d'Action Sociale) des PEP 69, pour un changement de tranche de règlement. Cette même CAS a accordé des aides financières pour les jeunes de l'ISM participant à des voyages scolaires.

Par ailleurs, devant les difficultés ou le manque de motivation des familles pour obtenir les titres de transport nécessaires pour les navettes scolaires (les enfants n'avaient pas de cartes après plusieurs semaines voire plusieurs mois d'utilisation), nous avons pris la décision pour l'année 2019/2020 de nous occuper des démarches et d'avancer les frais. Le montant est ensuite refacturé aux familles.

2. Les partenariats et les conventions

La volonté d'inscrire la structure dans le paysage local passe notamment par le développement de réseaux et de partenariats. Nous avons renforcé notre collaboration avec certains partenaires afin de répondre de manière optimale aux besoins des enfants accueillis.

Nous avons formalisé notre travail avec le DITEP d'Ourouk géré par l'association Accolé. Ainsi, nous avons sur 2019 deux enfants suivis conjointement par l'ISM et le DITEP (un en classe externalisé et un en Saissac). Nous mobilisons aussi l'équipe ressource du DITEP pour réaliser des bilans psychométriques et ainsi avoir des diagnostics qui vont nous éclairer et nous donner des clés de compréhension pour l'accompagnement éducatif de l'usager. En post bilan, le DITEP peut aussi parfois proposer un accompagnement spécifique (séance avec la psychologue ou le pédopsychiatre du DITEP).

Le partenariat a aussi évolué avec le service enfance jeunesse de Belleville sur Saône sur deux axes de travail :

- Un partage d'activité sur deux mercredis après-midi (un sur l'ISM et un dans les locaux du PILT à Belleville), sur l'ISM a été organisé un après-midi « Olympiades », mêlant jeux d'adresse, jeux de réflexion et épreuves plus sportives.
- Une aide à l'orientation pour les 3èmes sous la forme d'entretiens individuels organisés sur 3 jeudis après-midi.

Les rencontres avec le CPEF ont également été maintenues avec une visite au centre et trois interventions sur notre site. Un temps de préparation et un bilan entre professionnels ont été nécessaires pour la bonne marche du projet.

Des échanges avec d'autres structures ont également eu lieu avec à titre d'exemple notre participation à un concours culinaire organisé par la MECS de Charolles (71) et chapoté par un chef étoilé ou encore un après-midi activité avec l'internat social expérimental Favre/Chatière.

Nous avons relancé l'équipe du CMP de Belleville pour recréer un partenariat tel que celui mis en œuvre jusqu'en 2018 avec : des interventions à l'ISM pour de l'analyse clinique, des places réservées pour des suivis réguliers, et la possibilité d'accompagnements de jeunes sur les permanences « adolescents » de Belleville les lundis et du Bois d'Oing les mercredis. Après avoir échangé avec la nouvelle cadre de santé, il n'est resté de tous ces acquis uniquement la possibilité de « permanence ado » du lundi. Pourtant, sur 2019, nous avons constaté une recrudescence des besoins en termes de suivi psychologique.

Le travail de collaboration avec les travailleurs sociaux en charge des mesures d'AEA et d'AEMO a été maintenu avec une fréquence correcte en termes de rencontres (cf. tableau suivant).

Le partenariat avec les collègues s'est encore développé, avec une présentation du dispositif de l'internat social en début d'année scolaire dans deux établissements, une visite de l'ISM pour certaines équipes pédagogiques.

Un éducateur référent ISM par collège est nommé en début d'année. Nous avons notamment mis l'accent sur l'accompagnement pour l'orientation des 3èmes (orientations concertées, un seul s'est retrouvé sans solution et a été contraint à un redoublement par défaut). La réussite au Diplôme National du Brevet a été satisfaisante.

Quelques chiffres 2019 concernant les différents RV

| | | |
|--|-------------|---------------|
| Avec les travailleurs sociaux | Sur le site | A l'extérieur |
| | 64 | 12 |
| Rendez-vous avec les familles (hors rentrée ISM) | Sur le site | A l'extérieur |
| | 20 | 59 |
| Rendez-vous concernant la scolarité (points collèges, rdv orientation, ESS, commissions éducatives, conseils de discipline...) | 31 | |
| Accompagnements pour les stages (en nombre de semaines) | 9 | |
| Commissions Enfance, Audience Juge pour Enfants | 20 | |
| Rendez-vous médicaux et paramédicaux (orthophonistes, médecins, permanence ados CMP...) | 61 | |
| Rendez-vous avec autres partenaires extérieurs (CPEF, PILT, etc...) | 20 | |
| Manifestations ponctuelles (sorties de groupe, repas références...) | 21 | |

V. MOUVEMENT DU PERSONNEL

1. Arrivées / départs

Les changements majeurs sur 2019 concernant l'ISM ont émané de la mise en place de la nouvelle gouvernance à partir de fin Aout. Le nouvel organigramme associatif a redessiné les échelons hiérarchiques. L'ISM comme le SAMNA se retrouvent dans un secteur varié de l'ADPEP69/ML comprenant aussi des structures dans le champ médicosocial (CAMPS, SAAS, IME, etc...) avec à sa tête un directeur, M COURSODON. Faisant partie intégrante de ce secteur « handicap/protection de l'enfance », un dispositif « protection de l'enfance ADPEP69/ML » a ainsi été créé, regroupant d'un côté : l'ISM, le SAMNA et le MNA PASS sur le site de Verny et de l'autre : l'internat social expérimental Favre/Chatière situé dans le quartier de la croix rousse à Lyon. Un directeur, M COSTE a été recruté pour ce dispositif. Il est secondé par les cadres intermédiaires, ex chefs de service devenus les adjoints de direction (un pour l'ISM et un pour le SAMNA / MNA PASS). Ce nouveau fonctionnement n'en est qu'à ses balbutiements et l'efficience de cette organisation sera atteinte à moyen terme.

Quelques changements sont intervenus au sein de l'équipe éducative sur la fin d'année 2019, avec le départ de l'éducatrice spécialisée en novembre, partie sous d'autres cieux après 18 ans de bons et loyaux services. Le recrutement ne s'est pas effectué sans mal avec peu de candidatures. Nous avons tout de même pu recruter une éducatrice spécialisée diplômée avec une expérience dans le champ de la protection de l'enfance.

Concernant les services généraux, sur 2019, il n'y a pas eu de mouvements particuliers.

2. Ajustement de poste

En dehors des mouvements cités ci-dessus, nous ne notons pas d'ajustements sur 2019. Pour l'année 2020, ce sera différent. En effet, avec l'extension du SAMNA portant la capacité d'accueil à 30 jeunes, une mutualisation des services généraux (cuisinier, agents de service, conductrice, ouvrier d'entretien) est en train de s'opérer.

VI. PLAN DE FORMATION ET D'EVALUATION

Sur 2019, 10 salariés ont pu bénéficier d'une formation. Les actions sont résumées brièvement dans le tableau ci-dessous :

| Fonction | Intitulé formation | Nombres d'heures |
|---------------------------|------------------------------|------------------|
| Veilleur de nuit | Surveillant de nuit qualifié | 203 |
| Conductrice | FCO | 35 |
| Conductrice | SST | 7 |
| 1 ES, 4ME, 1 CDS | Art martial sensoriel | 14 |
| 1 Secrétaire de direction | RESEG | 225 |
| AMP | ME | 418 |

VII. SYNTHÈSE / CONCLUSION / PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2020

L'année 2019 a été marquée par de nombreux chantiers et changements sur le site de Verny. Des travaux conséquents ont été réalisés (réfection de la cour, changement des huisseries, rafraîchissement peinture des chambres, changement des robinetteries et aménagement des receveurs de douches, remise aux normes de certaines installations électriques), améliorant ainsi la qualité de prestation auprès des usagers et les conditions de travail des salariés. Une mutualisation des locaux et des moyens humains avec le SAMNA a été engagée. Concernant l'accompagnement éducatif, l'ISM a continué ses efforts de professionnalisation et de formalisation, s'inscrivant encore un peu plus dans le paysage de la protection de l'enfance et plus largement dans le milieu social et médicosocial du Rhône. Les réseaux et partenaires se sont encore densifiés. Pour autant, le dispositif d'internat social reste méconnu pour certains acteurs du milieu social (AS de secteur par ex), scolaire (AS scolaires, principaux de collèges, directeurs d'écoles élémentaires) ou encore judiciaire (juge des enfants). Un gros travail d'information reste à réaliser. Les moyens humains au niveau éducatif (6 ETP pour 35 jeunes) restent insuffisants au regard des problématiques de plus en plus complexes des enfants accueillis : davantage de souffrance psychologique, une augmentation exponentielle des addictions aux jeux et aux écrans, des difficultés scolaires croissantes,

et parfois des troubles et comorbidités associés. Le défi est de taille, mais l'ensemble des personnels de cette structure innovante reste mobilisé pour remplir ses missions.

Sur l'année 2020, le travail de mutualisation avec le SAMNA se poursuivra et s'affinera. L'ISM va aussi débiter le processus d'évaluation interne qui permettra de réajuster nos pratiques en plus de préparer la future évaluation externe. La dynamique d'effort pour améliorer l'accompagnement des enfants sera ainsi maintenue.